

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Mention complémentaire - Accueil réception

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|
| Lycée des Métiers - Hotelier et Restauration - Yvon Bourges - Mention complémentaire - Accueil réception | Jury par défaut | Tous les candidats | 14 | 142 | 62 | 84 | |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

- Être titulaire d'un baccalauréat..
- S'intéresser aux activités de réceptionniste dans les établissements assurant l'hébergement.
- Disposer de compétences pour communiquer en langue étrangère et particulièrement en anglais.
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale.
- Disposer d'une bonne culture générale et professionnelle, de qualités relationnelles et d'une excellente présentation.

Attendus locaux

- Empathie
- Aptitude au travail collaboratif

Conditions d'inscription

Il n'existe aucune condition d'inscription réglementaire pour l'accès à cette formation. Tous les candidats sont donc autorisés à s'y inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation s'organise sur 1 année scolaire (30h de cours hebdomadaire) et 15 semaines de Formation en Milieu Professionnel réparties en 3 périodes de 4 à 6 semaines.

Les enseignements professionnels visent à acquérir des connaissances dans les domaines suivants :

- L'information et la documentation externes
- L'information et la documentation internes (logiciels professionnels)
- La présentation et le comportement professionnel
- La typologie de la clientèle
- La communication orale en français, anglais et en LV2
- La communication écrite en français, anglais et en LV2
- Les outils de communication et leurs techniques d'utilisation
- Les techniques de vente
- Les techniques de mercatique des produits et services hôteliers
- Les procédures de gestion selon la réglementation en vigueur
- La démarche « Qualité » dans l'entreprise hôtelière

Possibilité de suivre cette formation sous statut de l'apprentissage.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux réunie a pris en compte les éléments suivants :

1. La formation scolaire d'origine (cohérence du projet) : sur 20 points = 5, 10 ou 15 points, +5 si études supérieures en langues
2. Les capacités linguistiques : sur 50 points
3. Les compétences générales : sur 20 points
4. Les avis et appréciations générales du conseil de classe : sur 20 points
5. L'assiduité et le comportement : sur 20 points
6. La lettre de motivation : sur 30 points

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Un nombre important de dossiers manquent d'éléments, ce qui nuit à la qualité de la candidature.

Il est nécessaire de pouvoir débiter la formation dès le début d'année scolaire : toute arrivée tardive, même si elle est techniquement possible, nuit fortement aux apprentissages. Un stage intervient par ailleurs très tôt (fin septembre ou début octobre selon les années).

Un code vestimentaire propre à l'établissement est imposé aux étudiants, tout comme cela est pratiqué dans les entreprises de l'hôtellerie. Il faut bien intégrer cette donnée avant le début de la formation.

La lettre de motivation doit être adaptée au vœu et à son établissement. Toute lettre type "copiée collée" nuit à la qualité de la candidature.

Il est préférable d'avoir suivi l'enseignement d'au-moins deux langues vivantes pour candidater à la formation.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Résultats scolaires en langues vivantes | Résultats obtenus en LV1 et 2, éventuellement LV3 | bulletins et fiche avenir | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | expériences à l'étranger | stages ou mobilités individuelles ou collectives à l'étranger | activités et centres d'intérêt projet personnel | Très important |
| | compétences générales | résultats obtenus dans le domaine général | bulletins et fiche avenir | Très important |
| | aptitude au travail collaboratif | appréciations | bulletins et fiche avenir | Très important |
| Savoir-être | empathie | appréciations | fiche avenir | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Intérêt pour les activités de réceptionniste | éléments évoqués dans la lettre de motivation relatifs à la filière, stage et/ou jobs effectués en réception | projet personnel activités et centres d'intérêt | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | engagement | tout engagement dans une association, ou en tant que délégué de classe ou éco-délégué, apporte un bonus à la candidature | activités et centres d'intérêt | Complémentaire |
| | expériences professionnelles | stages et/ou jobs effectués | activités et centres | Complémentaire |

| | | | | |
|--|--|-----------------------------------|----------------------------|--|
| | | dans la filière ou dans une autre | d'intérêt projet personnel | |
|--|--|-----------------------------------|----------------------------|--|

Signature :

Romain RAOUL,
Proviseur de l'établissement Lycée des Métiers -
Hotelier et Restauration - Yvon Bourges